

""Non" danois et référendum en France" dans L'Europe en formation

Légende: Au printemps 1992, la revue fédéraliste L'Europe en formation analyse la situation en Europe après le refus du peuple danois de ratifier le traité sur l'Union européenne et se demande si ce "non" des Danois aura des conséquences pour le référendum en France.

Source: L'Europe en formation. Printemps 1992, n° 284. Nice. ""Non" danois et référendum en France", p. 3-6.

Copyright: (c) L'Europe en formation

URL: http://www.cvce.eu/obj/non_danois_et_referendum_en_france_dans_l_europe_en_formation-fr-53226fb8-cfe7-4849-af3f-209b03f1f2e4.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

« Non » danois et référendum en France

éditorial

Le matin même du référendum sur le traité de Maastricht au Danemark, un dernier sondage annonçait 59 % de «oui» et 47 % de «non» (sans tenir compte des indécis et abstentionnistes). Le 2 juin, tard dans la soirée, on apprenait que les «non» l'avaient emporté avec 50,7 % des suffrages exprimés contre 49,3 % de «oui», et que pas moins de 82,9 % des électeurs danois s'étaient déplacés pour voter. Quelques jours plus tard, 81 % des Danois interrogés par le *Berlingske Tidende* se sont prononcés pour le maintien de leur pays dans la Communauté, 32 % des «non» ont d'ailleurs dit avoir voté, en fait, contre le système politique au Danemark et 13 % contre le gouvernement de droite.

Quoi qu'il en soit, c'est peu dire que de parler de «surprise» ou de «stupéfaction», tant à Copenhague que dans les autres capitales européennes. Certes, les sondages danois sur Maastricht avaient été longtemps négatifs, puis indécis et contradictoires; mais, le 12 mai, le Folketing (Parlement) avait ratifié le projet de traité à l'issue d'un long débat, entièrement retransmis à la radio, à une large majorité (130 voix «pour», 25 «contre» et 20 abstentions). Pratiquement, seules l'extrême-gauche et l'extrême-droite avaient alors voté contre. Le gouvernement, les syndicats, le patronat, la presse, dans leur ensemble, étaient favorables. Mais voilà, dans le secret des isoloirs, ce sont finalement les sentiments négatifs qui l'ont emporté: crainte d'une bureaucratie bruxelloise heurtant une certaine conception de la démocratie de proximité; rejet d'un système où les ministres décident à huis-clos, souverainement, d'une législation qui touche de près les citoyens et affecte donc leur mode de vie; déficit démocratique qui n'a pas été vraiment comblé par la lourde procédure européenne de codécision, etc.

Certes, il y a du vrai dans ces critiques et pas seulement l'expression d'un «esprit de clocher», mais il est exact aussi, comme le souligne Emanuele Gazzo, dans son éditorial de l'Agence Europe du 5 juin, que, à Copenhague, les gouvernements successifs «ont menti aux Danois, en leur laissant croire qu'adhérer à la Communauté, c'était tout simplement être présents dans le marché, ce marché où se trouvaient leurs clients principaux, les Allemands bien sûr, mais surtout les Britanniques».

De fait, dans leur écrasante majorité, les lointains rejetons des Vikings n'ont jamais adhéré à autre chose qu'à un «marché commun», en acceptant, le 2 octobre 1972, le traité de Rome par 56,7 % de «oui». Déjà, ils s'étaient montrés beaucoup plus réservés à l'égard de l'Acte unique (42 % de «oui», 32,7 % de «non», 25,3 % d'abstentions, le 27 février 1986), bien que le Danemark, petit pays à économie ouverte, ait profité considérablement de son appartenance à la C.E.E., et en tout cas du budget communautaire dont il était bénéficiaire net.

Dans cette affaire, la grande naïveté des Danois allergiques à toute transformation de la communauté économique et commerciale européenne, en communauté politique, voire en communauté monétaire, a été de croire – étant le premier peuple de la C.E.E. à se prononcer sur Maastricht – que leur refus suffirait à rendre le traité nul et non avenu, obligeant du même coup leurs partenaires à revenir à la case départ, ou tout au moins à revoir sérieusement leur copie.

La réaction des partenaires du Danemark a été différente... Réunis à Oslo le 4 juin, en marge d'une session de l'O.T.A.N., ils ont formellement exclu toute renégociation, et même toute remise en question du calendrier établi. Dans le courant de l'automne, lorsque les procédures référendaires et parlementaires seront terminées, les Onze, comme l'écrit M. Roland Dumas, «poseront au Danemark la question de confiance: veut-il ou non rejoindre la construction commune?». Si la réponse est négative, définitivement, il suffira d'adapter le traité à cette situation, avant de reprendre les procédures, qui pourront être accélérées: l'ancien texte ne différant du nouveau que par des références au Danemark.

Apparemment, M. Roland Dumas n'envisage pas qu'un nouvel avatar du type danois puisse se produire ailleurs, conforté dans cette attitude par la promptitude de la réaction du président de la République après la défection de Copenhague, puisque, le 3 juin au matin, M. Mitterrand faisait savoir que «la ratification du traité lui-même relèverait du vote populaire».

Ainsi, nous avons maintenant en perspective un référendum sur Maastricht en France, qui pourrait d'ailleurs être lié à un référendum sur la réforme constitutionnelle nécessaire à l'adoption du projet d'Union européenne, si le Parlement ne parvenait pas à la mener à bien, tant l'octroi du droit de vote aux ressortissants de la Communauté européenne, notamment, divise le monde politique français.

Bien entendu, dans cette affaire, M. Mitterrand lui-même joue quitte ou double. S'il est suivi, il sera, en effet et *volens nolens*, «relégitimé» par un vote populaire, alors que voici peu encore, sa cote était au plus bas. De plus, il apparaîtra comme ayant mené à bien le «grand dessein» de son second septennat. Les élections législatives, dans la foulée d'un référendum positif, redonneraient leurs chances aux socialistes. La défaillance des élections régionales ne serait plus qu'un mauvais souvenir.

Pour le moment, en tout cas, si les onze gouvernements partenaires du Danemark ont bien tenu le coup, le «non» danois a encouragé les adversaires de Maastricht à persévérer dans tous les pays de la Communauté: si les Danois ont «osé» dire «non» d'entrée de jeu, pourquoi ne s'en trouveraient-ils pas aujourd'hui confortés ? En Irlande, où on vote le 18 juin pour ou contre Maastricht, le mouvement pour le «non» se serait renforcé; en Grande-Bretagne, une centaine de parlementaires conservateurs ont signé une pétition demandant le rejet du traité; en Allemagne, une partie importante de l'opinion a des états d'âme (le *deutschemark*, la bureaucratie bruxelloise, les droits des Länder, le déficit démocratique); en France, l'annonce du référendum a dopé les opposants au traité, tout en accentuant les clivages au sein de l'opposition, et excité la gourmandise du président invitant son pays – enfin ! – à «une véritable explication sur l'Europe».

Parmi les pays candidats à l'entrée dans la Communauté européenne, le «non» danois a fait l'objet d'une douche glacée, notamment en Scandinavie, où seulement 33 % des Norvégiens et 45 % des Suédois accepteraient désormais l'adhésion à la Communauté. Cette morosité nordique n'a pas empêché, le 5 juin, MM. Kohl et Major, lors d'une rencontre à Bonn, à s'accorder sur la nécessité d'accélérer les négociations en vue de l'intégration, dans la Communauté, des pays de l'Association européenne de libre échange qui en ont fait la demande.

Comme on le voit, si le «non» danois a produit un choc salutaire, nous ne sommes pas, pour autant, sortis des ambiguïtés. Certes, dans l'épreuve, les Onze ont démontré leur volonté de prévenir une désintégration de la Communauté, mais nous sommes loin encore d'être sortis de la crise qui vient de malmener les belles certitudes communautaires, et qui illustre une fois de plus, les faiblesses et les insuffisances du mouvement fédéraliste dans le processus d'intégration européenne.

L'Europe en formation